



Fournitures CM2

Cette liste indique le matériel commun aux différentes classes de CM2.
Chaque enseignante pourra vous demander un complément à la rentrée.

- 1 agenda (pas de cahier de texte)
- 4 cahiers – 17 X 22 – petit format – réglure Séyès – sans spirale - 96 pages - avec couvertures plastifiées (1 bleu, 1 rouge, 1 jaune, 1 vert) (polypro)
- 1 cahier de brouillon
- **1 cahier – 24 x 32 – travaux pratiques – réglure Séyès – sans spirale – 48 pages pour la poésie**
- 1 cahier 24 x 32 à carreaux – 96 pages
- 5 porte-documents – 60 vues
- 1 ardoise blanche type Velleda et un chiffon – 3 feutres
- 5 stylos bille (2 bleus, 1 vert, 1 noir, 1 rouge) à pointes fines
- 2 crayons de mine (HB) et 2 critères (mine 0,5 – HB) avec des recharges
- 1 gomme
- 1 double décimètre (pas de règle en fer) rigide
- 1 pochette 4 surligneurs (4 couleurs différentes)
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 3 bâtons de colle
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 compas “Stop system” MAPED + 1 recharge de mines
- 1 équerre (sans double rebord, graduation du zéro dans l’angle droit)
- 1 pochette d’une douzaine de crayons de couleurs
- 1 pochette d’une douzaine de feutres de pointes moyennes
- 1 clef USB de 2Go (à reprendre de la classe précédente)
- 1 rouleau de papier essuie-tout
- 1 pochette 3 rabats
- 1 paquet de feuilles grands carreaux – 21 x 29,7 (200 pages)

En plus pour les nouveaux élèves : un dictionnaire (celui de la classe précédente)

Rappels :

- ✓ Le correcteur blanc est interdit.
- ✓ D’une manière générale, n’hésitez pas à privilégier le matériel le plus simple : il est moins onéreux, fonctionne très bien, est résistant et évite bien des rivalités et convoitises…
- ✓ Tout le matériel sera identifié au **nom et prénom de votre enfant**, pour éviter toute perte ou confusion. C’est un travail qu’il peut effectuer pendant les vacances… Il sera demandé de le vérifier avant chaque rentrée.

IMPORTANT

Fournir, dès la rentrée, un certificat médical en cas de contre-indication à la pratique de la course d’endurance et les attestations d’assurance éventuelles (responsabilité civile et/ou individuelle accident)